

Les Echos de Moncheaux

N°28

Avril 2021

Les travaux de l'école



Trois nouvelles salles de classe chacune équipée de lavabos et placards de rangement, des sanitaires enfants et adultes, une salle de motricité, un dortoir...le tout avec vue sur la campagne monchelloise ! Voici la description de la nouvelle école qui a accueilli les classes des maternelles à la rentrée des vacances de printemps. Les travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment commenceront quant à eux cet été.



L'accès au chantier demeure interdit au public.

C'est noté

► Budget

Le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de 138 212,66 €. Il sera affecté en fonctionnement et en investissement pour 2021.

La réhabilitation de l'école va commencer en juillet pour un montant de 760 000 €. Au budget primitif 2021 est notamment prévu : la vidéoprotection (40 000 €), l'aménagement du cimetière avec accès et columbarium (30 000 €) et la sécurisation de nos axes principaux (30 000 €).

Suite à des malfaçons lors de la construction de la garderie, la toiture n'est pas étanche.

La garantie décennale venant de tomber cela implique la prévision de dépenses pour la mise en étanchéité de la toiture (30 000 €).

► Travaux et restrictions



Entre le 12 avril et le 7 mai 2021

La Voie du Sucre sera interdite à la circulation, au niveau du « *point d'apport volontaire* » (rue de Thumeries), en surplomb du CD 8, en raison du déroulage des câbles de la ligne Avelin-Gavrelle.

Entre le 10 et 31 mai 2021

Le Chemin des Onze Rozières sera interdit à la circulation, au niveau du 302 rue de Thumeries, en raison du terrassement, forage et bétonnage des pieux.

Le levage du pieux entrainera une interdiction de circuler entre le 27 septembre et le 2 octobre 2021.

**Distribution gratuite
de compost**
Samedi 15 mai
de 9h à 12h
services techniques

► 8 mai

Malheureusement, encore une fois, le contexte sanitaire ne devrait pas nous permettre de tous nous réunir au monument aux morts pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale.

Ainsi, le dépôt de gerbes aura lieu à 11h en comité restreint.

Néanmoins, notre devoir de mémoire pourra toujours être accompli en pensée mais aussi en pavoisant nos fenêtres.

Ne jamais oublier ceux qui ont œuvré pour la paix et notre liberté !



► Urbanisme

Le service « urbanisme » sera fermé pendant les congés d'été, **entre le 16 juillet et le 18 août inclus**. Il ne sera pas possible de déposer en mairie votre « *demande d'autorisation d'urbanisme* » :

Certificat d'Urbanisme,
déclaration Préalable,
permis de Construire.

Merci de votre compréhension et de prendre vos dispositions à l'avance.

► Sécurité

Comme nous vous l'annoncions lors de notre dernier bulletin, un projet d'amélioration de certaines de nos voies de circulation par l'implantation d'une nouvelle signalisation routière est en cours.

Ces modifications des axes existants permettront de garantir une sécurité optimale aux usagers de la route ainsi qu'aux habitants de la commune par une réduction de la vitesse.

Quelques améliorations ou modifications sont encore à apporter à ce dossier et des demandes de subvention sont en cours.

Sans dévoiler la totalité du dossier qui se finalise, les premiers changements devraient intervenir rue de Thumeries d'ici quelques mois.

Rappelons-nous que « nous ne prenons pas la route, nous la partageons ».

► Point vaccination

Nous sommes heureux de vous annoncer que plus de soixante personnes ont fait appel à la Mairie pour se faire vacciner.

La plupart des personnes, les plus âgées, ont eu leurs deux doses grâce à une équipe de choc qui a été très persévérante au début pour obtenir les rendez-vous.

Vous pouvez toujours contacter la Mairie au 03.27.80.11.71 pour vous faire inscrire sur la liste (selon les modalités données par le gouvernement : respect de l'âge notamment, de la profession ou avec une ordonnance du médecin pour les patients les plus jeunes...).

Nous continuons à envoyer nos Monchellois à ORCHIES ou à PONT A MARCQ (Pour les centres les plus proches dans la Pévèle).



Odile et Claude Ladureau

Pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou de famille proche, nous vous rappelons que Carine, Christiane ou Véronique, élues de la commune, se rendront disponibles pour vous conduire, comme ce couple heureux qui a eu ses deux doses et est maintenant bien protégé !

► Emploi CCPC

La Pévèle Carembault facilite l'emploi local.

Vous souhaitez embaucher un collaborateur ?

Vous cherchez un emploi ? Rendez-vous sur le portail : emploi.pevelecarembault.fr

Recruteur ou candidat, la Pévèle Carembault vous accompagne avec des services personnalisés et gratuits ! Le portail emploi est un guichet unique regroupant les acteurs de l'emploi. Véritable interface entre les besoins des entreprises et les habitants, il répond à l'ambition de mener une politique volontariste et coordonnée en faveur de l'emploi à l'échelle du territoire.

La Pévèle Carembault propose également un service d'accompagnement au recrutement pour les entreprises du territoire.



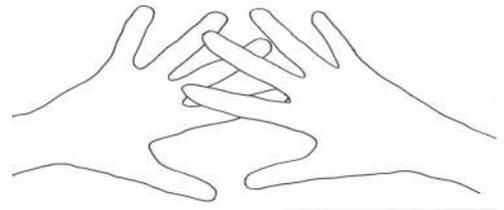
► CCAS

Nous tenons à vous remercier pour votre générosité. En effet, grâce à vos dons, nous avons pu distribuer des colis aux foyers ayant besoin d'une aide alimentaire, complémentaire aux Restos du Cœur.

Sachez que notre action se poursuit tout au long de l'année et que vous pouvez toujours déposer vos dons en mairie. Et comme les petites gouttes d'eau font les grandes rivières...un produit est déjà beaucoup.

Une benne de récupération « ferrailles » est également disponible aux ateliers municipaux, le produit de la vente sera versé dans la caisse du CCAS.

D'autre part, si vous rencontrez le moindre problème administratif ne pouvant être réglé par vous-même ou votre famille, n'hésitez pas à appeler la mairie au 03.27.80.11.71. Nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.



► Nos trottoirs

Tout le monde le sait, les trottoirs sont faits pour les piétons. Ce qu'on oublie parfois, c'est que leur entretien incombe aux riverains : cela passe notamment par le désherbage, le déneigement (sans rejeter sur la chaussée) et même le nettoyage du fil d'eau. Bien sûr, les personnes en difficulté physique peuvent demander l'aide des services de la commune.

Pensons-y aussi, il n'est pas autorisé de laisser les poubelles sur le trottoir en dehors des jours prévus. C'est même verbalisable.

► Clôtures et portails

Tout comme pour les piscines, abris de jardin (de plus de 5m²), ... la réalisation de clôtures et portails est soumise aujourd'hui à une déclaration préalable à faire en mairie où la conformité aux règles d'urbanisme (PLU) est vérifiée.

Un « oubli » de cette démarche peut entraîner une obligation de démontage.

Nos commerces

Chez Nino... Vous pouvez toujours goûter, outre la gamme de pains habituelle, les pains bio qui rencontrent un vif succès. Pensez à passer votre commande.

De Laure et d'épices... Toujours plus de nouveautés et une gamme de produits régionaux et bio qui s'élargit au fil des semaines... Vous pouvez y trouver désormais des produits laitiers locaux.

La brasserie du Gorguechon et sa gamme de bières artisanales

La boucherie Teddy... Vous propose tous les jours en plus de la partie boucherie, des plats préparés traditionnels et un plat du jour plus élaboré pour le week-end.

Un service de livraison vous est également proposé le mardi et le jeudi. Pour cela il suffit d'appeler le 03.27.80.59.82 ou le 06.99.46.58.59.

Quant à vos coiffeurs, fleuriste, pizzeria, bar tabac, friagerie...ils gardent leurs horaires habituels, vous pouvez les retrouver sur leur site internet ou Fb.

Des artisans de qualité sont également implantés sur Moncheaux. N'hésitez pas à faire appel à leurs services.